

Arrondissement : Nantua

Type de réunion : réunion de lycée général et technologique public

15 -Comment lutter contre la violence et les incivilités ?

Constat :

La transmission des savoirs et l'apprentissage de la vie en commun à l'Ecole sont perturbés depuis deux décennies par la montée des incivilités et des comportements violents .

Violence : la réaction des « mauvais élèves » à l'échec

Chiffres officiels Violences sans armes 30%
 Insultes et menaces graves : 23%
 Vols : 11%

Le solde concerne les dégradations des locaux et des biens , les intrusions , la consommation et le trafic de stupéfiants

Le document officiel constate que l'école est victime de son laxisme et de son incapacité à défendre ses valeurs. A partir de ce constat comment rétablir un ordre et lequel ?

Débat :

Le vandalisme n'est pas propre au lycée, c'est un problème de fond. Si celui-ci n'est pas sanctionné à l'extérieur comment peut-il l'être au sein de l'établissement ? Le problème se pose aussi dans certaines familles.

La première valeur reconnue à l'école est la nécessité de l'instruction.

La deuxième valeur est la nécessité d'apprendre ensemble.

Proposition :

Nécessité d'apprendre des règles de vie qui sont celles de la République, dans et hors de l'établissement sans se substituer aux parents mais avec eux.

La sanction :

Le manquement aux règles ou aux lois appelle une sanction et sa valeur est d'apprendre au contrevenant à vivre avec les autres. Cette sanction est d'autant mieux acceptée qu'elle est juste, c'est à dire proportionnée à l'infraction , replacée dans son contexte et validée par l'ensemble de la communauté éducative. La sanction est en fonction du délit et pas de la personne.

Cette sanction prend force de valeur à partir du moment où elle correspond à une politique reconnue par l'ensemble de la communauté éducative (élèves, professeurs, administration, direction, et ATOSS)

Constat :

Pourquoi les parents sont-ils peu ou pas présents quand l'école les sollicite ?

Première hypothèse : ils se déchargent sur l'école

Deuxième hypothèse : ils n'osent pas " affronter l'école " compte tenu de leur culture

Comment les intéresser ? La question reste ouverte. Est-ce à la communauté éducative d'aller vers eux et comment ?

Proposition :

Maintenir une cohérence de pratique au sein de l'établissement avec ou sans les parents qui peut dépasser la sanction institutionnelle et être entendue par les instances chargées de l'ordre public si besoin est.